



VILLE DE L'ISLE
ADAM

Accueil de Loisirs Jeunesse Du 26 au 30 Octobre 2020 DOSSIER D'INSCRIPTION

Service Enfance – Castelrose
Tél : 01.34.08.19.27 ou 09
service.enfance@ville-isle-adam.fr

Accueil de Loisirs Jean-Paul Nomblot
Tél. : 01.34.69.23.84
c.gervais@ville-isle-adam.fr

**A rendre au CENTRE DE LOISIRS JEAN PAUL NOMBLOT
avant le 16 OCTOBRE 2020
Avec la Fiche Sanitaire de Liaison (obligatoire)**

ENFANT

Nom : _____

Prénom : _____

Ecole Fréquentée en 2020/2021 : _____

Niveau de classe 2020/2021 : _____

REDEVABLE(S)

☐ Responsables 1 et 2 (pour les couples mariés, pacsés ou en union libre)

☐ Responsable 1 **ou** ☐ Responsable 2 (pour les couples séparés)

Nom, prénom du redevable : _____



VILLE DE L'ISLE
ADAM

Accueil de Loisirs Jeunesse

Du 26 au 30 Octobre 2020

DOSSIER D'INSCRIPTION

Service Enfance – Castelrose
Tél : 01.34.08.19.27 ou 09
service.enfance@ville-isle-adam.fr

Accueil de Loisirs Jean-Paul Nomblot
Tél. : 01.34.69.23.84
c.gervais@ville-isle-adam.fr

Activités des vacances

Semaine du 26 au 30 Octobre 2020					
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10h à 12h30	Découvre ton service jeunesse ! (Créer le fonctionnement de la structure) 	Musée : exposition et ateliers créatifs Ludothèque 	Jeux collectifs Départ à 11h pour Chambly	Musée : exposition et ateliers créatifs Ludothèque 	MIND GAMES GEANT 
14h à 18h	Qui veut gagner des bonbons ? (version teenager) 	Tournoi multisports et bubble foot 	YOU JUMP 	Initiation boxe  Scrap' 	Foot 'salle Basket Gouter fin de session

INFO :

Pour la journée du Mercredi 28 octobre, le repas est pris en charge par le Service Jeunesse.

Le masque est obligatoire pour tous les enfants de plus de 11 ans.

Pour le vendredi 30 Octobre, chacun peut ramener des gâteaux, bonbons ou boissons à sa convenance.

Règlement de fonctionnement

Service Jeunesse

- ◆ Le service jeunesse de l'Isle Adam est un lieu d'accueil pour les jeunes Adamois âgé de 11(entrée en 6^{ème} déjà effectuée) à 16 ans. Le service jeunesse est ouvert sur toutes les petites vacances scolaires.
- ◆ Le fonctionnement pendant les petites vacances : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le lieu de rendez-vous pour le début et la fin de chaque demi-journée est à l'Ecole Balzac, sauf avis contraire.
- ◆ Sauf durant les jours de sortie, les jeunes sont libres sur le temps du midi (12h30 – 14h). Ils peuvent s'organiser ensemble et /ou avec l'animateur pour pique-niquer, chacun apportant son repas.
- ◆ Les jeunes voulant rentrer chez eux le midi devront avoir une autorisation des parents. Il en sera de même pour la fin de la journée, à 18h les jeunes peuvent partir seuls si leurs parents les y ont autorisés. L'autorisation sera remise au moment de l'inscription.
- ◆ Des soirées (non obligatoires) peuvent être proposées aux jeunes par les animateurs, dans ce cas ce sont les adolescents qui l'organisent sous la surveillance des animateurs et les familles sont informées de l'organisation par mail ou courrier dans la semaine concernée.
- ◆ La participation des familles pour les petites vacances scolaires est fixée à **1 euro la semaine.**
- ◆ L'inscription devient définitive après retour de tous les documents dûment complétés, signés et accompagnés du règlement global de l'inscription. Un jeune dont le dossier n'est pas complet peut se voir refuser l'inscription.
- ◆ L'engagement se fait par semaine pour les vacances scolaires et la participation sur toute celle-ci est obligatoire. Les horaires doivent être respectés pour le bon déroulement des ateliers. L'absence sans justificatif valable (maladie, etc.) entraînera l'exclusion immédiate et ne donne lieu à aucun remboursement.
- ◆ Le Service jeunesse ne fonctionne pas comme un centre de loisirs. Il a été créé pour permettre aux jeunes de 11 à 16 ans de pouvoir profiter d'une activité jeunesse sur toute l'année. Les participants s'engagent à avoir une attitude correcte et à se conformer aux instructions des animateurs. Les jeunes, les animateurs et les parents s'engagent à respecter leur propre personne, les autres jeunes, les animateurs, les intervenants extérieurs, les parents, l'environnement/structure et le matériel utilisé. Tout jeune qui troublerait le bon fonctionnement des ateliers se verrait exclu sans aucun remboursement.
- ◆ Durant les ateliers, l'usage d'un téléphone portable, MP3 ou des consoles de jeux est strictement interdit, sauf consignes contraires données par les animateurs.

Toute forme de violence morale ou physique sur un enfant ou un adulte est interdite.

L'utilisation, la possession ou l'incitation à la consommation d'alcool ou de drogue est formellement interdite.

Il est déconseillé d'apporter des objets de valeurs, le service jeunesse se décharge de toutes responsabilités en cas de vol, perte ou casse.

◆ Pour certains ateliers une tenue particulière peut être demandée, elle sera confirmée lors de l'inscription. Un maillot de bain, une casquette/chapeau, des lunettes de soleil, de la crème solaire doivent toujours être en possession des jeunes.

◆ Il est important que les jeunes prennent un petit déjeuner le matin avant les activités pour éviter tout problème de concentration, sentiment de fatigue, malaise et hypoglycémie. L'équipe pédagogique se réserve le droit d'adapter ou restreindre une activité ou sortie à un jeune si elle estime qu'elle pourrait nuire à sa santé d'une façon ou d'une autre.

◆ Des moments d'autonomie peuvent être accordés aux jeunes pendant les sorties. Ils seront bien sûr préparés avec des consignes sur le temps attribué, le point de rendez-vous, les informations pour contacter les animateurs et des groupes (de 3 minimum) seront constitués par les encadrants. Si des jeunes ne sont pas jugés capables de rester en autonomie avec un groupe, ils resteront avec les animateurs.

◆ En ce qui concerne les problèmes de santé des jeunes, les parents ou responsables légaux du mineur doivent fournir, sous enveloppe cachetée, les informations demandées concernant la santé de l'enfant : vaccinations, fiche sanitaire, certificat médical de non contre-indication sportive (les activités concernées seront précisées à l'inscription), ainsi qu'ordonnance si le jeune suit un traitement.



AUTORISATIONS

Je soussigné(e) [nom – prénom] _____

responsable légal de l'enfant [nom – prénom] _____

né(e) le : _____

1/ M'engage à être redevable des factures du Service jeunesse

Si vous n'avez pas fait calculer votre quotient familial merci de fournir les pièces au service enfance (liste des documents téléchargeable sur le site de la ville)

2/ Atteste sur l'honneur que mon enfant sait nager, l'autorise à fréquenter les bords de l'étang, les piscines ou rivières. Pour les enfants qui pratiqueront l'activité pêche ou qui participeront à des activités aquatiques.

3/ Autorise :

Mon enfant à partir seul à la fin des activités du matin :

OUI ☐ NON ☐

Mon enfant à partir seul à la fin des activités de l'après-midi :

OUI ☐ NON ☐

1. DROIT A L'IMAGE

☐ OUI ☐ NON

Autorise la prise de vue et la publication des images sur lesquelles notre enfant apparaît ; ceci sur différents supports (écrit, électronique, audio-visuel) par la mairie de l'Isle-Adam et représentée par Monsieur le Maire, Sébastien PONIATOWSKI. Nous reconnaissons avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite pour les usages suivants : Publication dans le journal de la ville « Regards », exposition photos, anniversaire, sorties, séjours..., site internet de la commune et réseaux sociaux.

Si nous recevons des photos ou des films, nous nous engageons à les utiliser uniquement dans le cadre d'un usage familial. Nous reconnaissons également que les utilisations ne peuvent porter atteinte à notre vie privée et plus généralement, ne sont pas de nature à lui nuire ou à lui causer un quelconque préjudice.

Ces prises de vues ne seront pas exploitées dans un but commercial.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera en conséquence lieu à aucune rémunération quelle qu'elle soit.

2. ACCEPTATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

☐ Déclare avoir pris connaissance et m'engage à respecter le règlement de fonctionnement des prestations jeunesse (11/16 ans).

3. VALIDATION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

1/ Le dépôt de ce **dossier complet** (dossier d'inscription, fiche sanitaire de liaison, règlement de fonctionnement et autorisations, photo d'identité et certificat médical) **est obligatoire** pour valider l'inscription de votre enfant aux prestations choisies pour les vacances de la Toussaint 2020.

2/ Pour rappel : conformément au règlement de fonctionnement concerné « **Pour toute inscription, les factures doivent être soldées** ».

Si ces deux conditions ne sont pas remplies votre enfant ne pourra pas être accueilli au sein des structures communales.

Fait à _____ Le : _____ / _____ / _____

Signatures du jeune et de ses responsables légaux précédées de la mention « Lu et approuvé »

Nom, Prénom du Jeune

Nom, Prénom des responsables légaux

☐ M'engage à participer avec assiduité
chaque jour aux animations auxquelles j'ai
choisi de pratiquer

Fiche Sanitaire de Liaison - 2020/2021

Valable du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2021

JEUNE

Nom – Prénom : _____

Le : ____ / ____ / ____ ☐ garçon ☐ fille

RESPONSABLE I : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél domicile : _____ Tél travail : _____

Tél portable : _____

Profession : _____ En activité : ☐ oui ☐ non

Adresse mail : _____

RESPONSABLE I : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre

Nom – Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél domicile : _____ Tél travail : _____

Tél portable : _____

Profession : _____ En activité : ☐ oui ☐ non

Adresse mail : _____

SITUATION FAMILIALE

Situation familiale des responsables légaux :

☐ Marié(e)s ☐ Union libre ☐ Pacsé(e)s ☐ Divorcé(e)s ☐ Veuf(ve)

Lieu(x) de résidence de l'enfant : ☐ Responsable 1 ☐ Responsable 2 ☐ Alternée

☐ Autre : _____

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT LE JEUNE

VACCINATIONS : Les photocopies des vaccins à jours sont à fournir obligatoirement.

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication.

ATTENTION : le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

☐ RUBÉOLE

☐ VARICELLE

☐ ANGINE

☐ COQUELUCHE

☐ OTITE

☐ SCARLATINE

☐ ROUGEOLE

☐ OREILLONS

☐ RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU

L'ENFANT A-T-IL DES DIFFICULTES DE SANTE ?

(maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) :

☐ OUI ☐ NON.

Si oui, précisez les dates et les précautions à prendre :

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS : Votre enfant porte-t-il :

☐ Des lentilles ☐ Des lunettes

☐ Des prothèses auditives ☐ Des prothèses dentaires

AUTORISATIONS

Je soussigné(e), _____
responsable légal de l'enfant désigné précédemment :

- Autorise mon enfant à se baigner et à pratiquer des activités à caractères sportifs :
☐ OUI ☐ NON
- Autorise la directrice de l'Accueil de Loisirs ou du Service Jeunesse à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant et faire pratiquer les interventions d'urgences suivant les prescriptions du médecin: ☐ OUI ☐ NON

En mon absence, j'autorise à venir chercher mon enfant et/ou **en cas de maladie**, à prévenir :

- Monsieur ou Madame _____
Tél portable : _____ Lien de parenté : _____
- Monsieur ou Madame _____
Tél portable : _____ Lien de parenté : _____
- Monsieur ou Madame _____
Tél portable : _____ Lien de parenté : _____
- Monsieur ou Madame _____
Tél portable : _____ Lien de parenté : _____

Je soussigné(e), _____
responsable légal de l'enfant désigné précédemment, déclare avoir pris connaissance des conditions matérielles d'accueil de mon enfant par le service Enfance/Jeunesse de la commune et certifie qu'il est apte à y séjourner, à y pratiquer les activités et sorties.
Je déclare exacts les renseignements portés sur ce document.

Fait à : _____

Le : _____

Signature du responsable 1

Signature du responsable 2